



VOTRE WEB MAG 100 % TECHNOLOGY
LEASEPARK NEWS

N°9 | Avril 2015

À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)
[Eco-logique](#)
[Réduction coûts](#)
[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

À la une

Business is ON



BNP Paribas Rental Solutions s'est donné pour ambition d'être l'entreprise de référence sur le marché des solutions locatives avec services.

En déployant une promesse de valeur claire et forte, portée par une nouvelle signature de marque, « **Business is ON** », nous réaffirmons notre détermination à vous placer au cœur de nos préoccupations et à être un facilitateur au service du développement de votre business.

Partenaire privilégié de vos succès, animés par la volonté de vous apporter bien plus qu'un financement, nous nous engageons à construire avec vous une relation forte et durable en vous faisant profiter de notre **Expertise** du marché de l'IT. Nous désirons vous accompagner en privilégiant la **Simplicité** et la **Réactivité** : c'est selon nous la meilleure façon de vous garantir un niveau d'efficacité optimum. En outre, nous faisons de **l'Innovation** la pierre angulaire de notre démarche afin de vous proposer des solutions adaptées à l'évolution de vos marchés.

Enfin, en tant qu'acteur pleinement investi en faveur du financement de l'économie réelle, nous vous garantissons un total respect de vos intérêts, dans un esprit d'éthique et de **responsabilité**.

Nos collaborateurs sont les garants de l'application concrète de ces engagements ancrés dans leur réalité quotidienne.

Dans ce 9^{ème} numéro de LeasePark News, vous aurez l'opportunité de découvrir les preuves de cet investissement de tous les instants.

Bonne lecture !

Jean-François Gervais

Directeur Général Adjoint - BNP Paribas Leasing Solutions



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec](#)

[BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Gestion Plus

Confiance, fluidité, accessibilité et sécurité : les nouveaux enjeux du numérique



Jean-Marc Rietsch, expert international en dématique*, président du Digital Information Institute (jm.rietsch@d2i.mc)

Une étape importante en Europe en matière de numérique pour plus de confiance, plus de fluidité, plus de facilité d'accès et plus de sécurité.

Règlement eIDAS n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

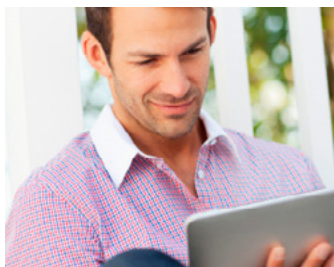
■ Un vrai socle commun :

Si le numérique est de plus en plus présent dans notre quotidien, la **dématique** tarde encore à se mettre en place au sein des entreprises et des organisations. Les principales raisons en sont la **fragmentation** du marché numérique, le **manque d'interopérabilité** ou encore l'augmentation de la **cybercriminalité**. Avec eIDAS, l'Europe s'est dotée d'un nouveau règlement qui s'impose à l'ensemble des Etats membres. Ce règlement tient compte de façon extrêmement pertinente de l'expérience de ces quinze dernières années, depuis la directive 1999/93/CE du 13 décembre 1999 sur un cadre communautaire pour les signatures électroniques qu'il abroge au passage.

Le règlement **eIDAS** fournit ainsi un **socle commun** pour des interactions électroniques sécurisées entre les citoyens, les entreprises et les autorités publiques. Il apparaît ainsi comme un véritable **code du numérique**, destiné à protéger l'ensemble des intervenants (citoyens, entreprises et administrations) par des règles communes et partagées garantissant un niveau de **sécurité optimum**, adapté aux besoins.

Afin d'accroître la **confiance** des petites et moyennes entreprises (PME) et des consommateurs dans le marché intérieur il introduit les notions de **service de confiance qualifié** et de **prestataire de services de confiance qualifié** en vue de définir les exigences et obligations qui assurent un niveau élevé de sécurité de tous les services et produits de confiance correspondants. Ceci doit également en faciliter l'accès aux PME afin qu'elles puissent profiter pleinement **des avantages de la dématique** : diminution des coûts, plus d'efficacité, meilleur productivité, temps de réponse raccourcis, ouverture du marché.

suite



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec](#)

[BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Gestion Plus

Confiance, fluidité, accessibilité et sécurité : les nouveaux enjeux du numérique



■ De nouvelles priorités au service de l'efficacité des entreprises

L'objectif affiché est de pouvoir disposer de **transactions électroniques sécurisées, fiables et faciles** à utiliser afin de répondre aux craintes légitimes des clients en matière de sécurité mais aussi afin de développer son marché. En matière de sécurité, un pas important est franchi par la **généralisation d'une identité numérique forte et partagée** simplifiant d'autant les échanges y compris ceux nécessitant la signature en ligne, afin de développer son activité tout en rassurant ses clients.

Faciliter l'accès des entreprises et des particuliers à des services en ligne transfrontaliers va ainsi permettre **une ouverture quasi « immédiate » à l'ensemble du marché européen**. L'augmentation induites des services en ligne, publics et privés, ainsi que de l'activité économique et du commerce électronique dans l'Union devrait également permettre **une fluidité des échanges**, en particulier dans le domaine de la **santé** avec les dossiers patients mais aussi des diminutions de coûts importantes dans la mesure où toujours dans le domaine de la santé on ne sera plus obligé de refaire les examens d'un pays à l'autre avec comme autre conséquence une plus grande réactivité vis-à-vis des patients.

Les entreprises pourront mener des activités transfrontalières sans faire face à de nombreux obstacles dans leurs relations avec les pouvoirs publics grâce à une fluidité des échanges avec les administrations, une meilleure **réactivité et moins de perte de temps**. Cela devrait également permettre de répondre aux **appels d'offres publics** dans toute l'Union.

Enfin tant les entreprises que les administrations et les autres organisations telles que les associations vont désormais pouvoir valablement apposer **un cachet en leur nom** sur des documents qui seront recevables en l'état comme **preuve en justice**. D'où l'ouverture à la **dématérialisation** de la quasi totalité des **procédures** pour une grande efficacité, un meilleur suivi et surtout la **satisfaction** des clients.

Applicable dès juillet 2016, eIDAS devrait incontestablement permettre de **renforcer la confiance** envers les transactions électroniques et le numérique, **faciliter les échanges** et ouvrir de nouvelles perspectives de **développement économique et des usages**.

** Contraction de dématérialisation et d'informatique, la dématique correspond à l'action de dématérialiser au sens large : elle traite ainsi la numérisation de documents papiers, la dématérialisation des échanges et des processus métier, en y incluant la composante légale ainsi que la conservation sécurisée de l'ensemble des données/documents concernés.*



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec](#)

[BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Eco-logique

Télétravail et bureau virtuel au service du développement durable



Face à un univers qui évolue à vitesse grand V, il est indispensable d'imaginer une nouvelle façon de travailler, adaptée à la réalité de l'entreprise et aux avancées technologiques...

■ Les bienfaits du télétravail...

Le **télétravail** fait partie de ces nouvelles façons de travailler. Il est attractif à plus d'un titre : pour son côté **pratique**, mais aussi pour son **impact limité sur l'empreinte écologique**.

En effet, le télétravail **diminue le temps passé dans les transports** : autant de confort de gagné pour le salarié. Dans le même temps, le **trafic est fluidifié aux heures de pointe...** tout le monde y gagne, y compris l'environnement !

Par exemple, en **Ile-de-France**, le temps moyen de transport d'un salarié est de **2h par jour**. L'accès au télétravail 2 jours par semaine induirait un gain direct de **800 kg de CO2 par personne et par an !**

Outre cet aspect écologique, ce nouveau mode de travail est un **atout économique et même social**. Ainsi, l'entreprise réduit considérablement **sa facture énergétique**. Le salarié n'étant pas dans les locaux, **la consommation liée aux PC, à la lumière et au chauffage ou à la climatisation baisse automatiquement**. En outre, débarrassé du **stress** des transports, le salarié est plus productif. Côté social, le simple fait d'évoluer dans un environnement **familier** lui permet d'être **plus créatif, plus concentré. Et donc plus performant**.

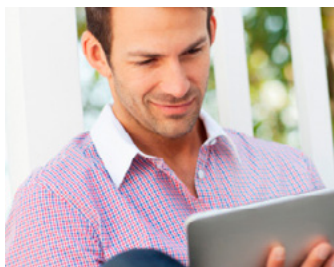
■ Les vertus du virtuel...

L'utilisation de **bureau virtuel** est également une alternative à la réduction de l'énergie. Cette pratique permet notamment d'utiliser un parc de serveurs de manière **optimale** et ainsi d'économiser en **ressource de stockage** grâce à la **rationalisation** des utilisations.

Par exemple, en Belgique, un service public a décidé de **combiner télétravail et bureau virtuel**. Les collaborateurs peuvent travailler chez eux **3 jours par semaine** ou **venir s'installer dans des open-space, avec bureau virtuel à disposition**. Lorsqu'ils ont besoin de travailler en binôme, ils peuvent s'installer côte à côte.

Cette approche a permis de pallier l'un des freins au télétravail : **la rupture avec le lien social**. De plus, cette nouvelle organisation est à l'origine d'une baisse considérable des **factures d'énergie** et d'un **gain de productivité** remarquable. La souplesse de travail se ressent dans la qualité des missions confiées, et ça se répercute **concrètement** au final sur les résultats de l'entreprise.

Voici un modèle gagnant-gagnant qui a fait déjà largement ses preuves. Quand écologie rime avec économie, tout le monde y trouve son compte.



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec
BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle
technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points
de rencontre](#)

Réduction des coûts

La signature électronique au service de la réduction des coûts



En France, depuis 2000, la signature numérique d'un document a la même valeur légale qu'une signature manuscrite. Pourtant 98% des entreprises utilisent encore du papier dans leurs transactions...

■ Les atouts de la signature électronique ?

La signature électronique est un outil déterminant dans un contexte de rationalisation des coûts. Elle permet de **garantir l'intégrité** d'un document électronique et d'en **authentifier** l'auteur.

Les bénéfices de la signature électronique sont multiples pour l'entreprise :

- **Économie d'impression** : tout est réalisé en ligne,
- **Gain de temps** : inutile de se déplacer pour faire signer le document,
- **Simplicité et rapidité** : envoi du document par mail plutôt que par courrier,
- **Gain de place** : archivage en mode électronique permettant de supprimer l'archivage papier.

Autant d'avantages qui devraient inciter le plus grand nombre à passer à la signature électronique...

■ L'optimisation des coûts en chiffres...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent les **multiples intérêts** du client à opter pour la signature électronique :

- **64%** des utilisateurs de signature numérique travaillent sur des **mobiles** (smartphones et tablettes),
- **67%** des collaborateurs utilisateurs considèrent que les documents papiers sont **altérés** avant ou après leur signature,
- Le traitement du document papier représente **25% du temps de travail** sur la semaine, l'approbation du document comptant pour **15%**.

L'entreprise qui met en place la signature électronique est forcément gagnante. Elle se dote d'un outil plus efficace permettant de simplifier les process auprès de ses clients et d'optimiser son organisation interne. Cela s'appelle gagner sur tous les tableaux !



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Maxi Performance

Cyber sécurité : mythe ou réalité ?



Vie privée, vie professionnelle, les cyber-menaces semblent omniprésentes. Exagération, phantasme ou réalité ?

■ Vaincre la peur !

La multiplication et la médiatisation croissante des **attaques informatiques** ont largement contribué à assurer la « promotion » de la **cybercriminalité**. Photos de célébrités volées sur le Cloud, vols de voitures par piratage, injection de logiciels malveillants dans des cigarettes électroniques, jeux en ligne bloqués...

Nous sommes entrés depuis 2014 dans ce que les Américains appellent l'ère du **Digital FUD** (Fear, Uncertainly and Doubt) c'est-à-dire une communication des médias parfois exagérée, mais toujours organisée autour de la peur, de l'incertitude et du doute.

Au niveau **personnel**, nous avons appris à **sécuriser** nos postes de travail et nos smartphones avec des antivirus, à utiliser des mots de passe plus robustes, à préserver nos enfants dans leurs usages avec le contrôle parental, à **protéger** notre vie personnelle de la curiosité insatiable des réseaux sociaux, à être plus prudent dans l'usage du web...

■ Et au niveau de l'entreprise ?

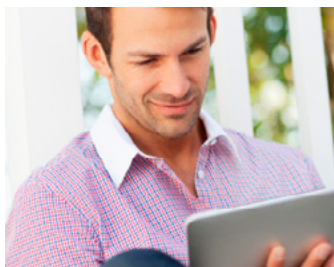
Certes, les **DSI** sécurisent nos postes de travail et nos réseaux, déploient des antivirus et des pare-feu, contrôlent les accès... Les **RSSI** sont apparus dans les entreprises. Les budgets sécurité progressent année après année.

Mais **comment alors expliquer les attaques réussies** dont ont été l'objet le fournisseur de services Sony, le distributeur Target, l'éditeur Adobe, l'assureur Anthem, l'opérateur télécom Orange, etc ? Même l'État Français confirmait en mars 2015 lors du dernier exercice militaire **DEFNET** cette explosion des risques numériques : **196 cyber-attaques** contre les intérêts nationaux ont été répertoriés en 2011, 420 en 2012 et 780 en 2013.

Lorsque l'on prend du recul vis-à-vis des systèmes d'informations déployés dans les entreprises, on ne peut que constater :

- le **développement exponentiel des solutions externalisées** (le Cloud),
- l'**utilisation toujours plus forte de chaînes de prestataires** (mélangeant partenaires, cotraitants, sous-traitants, consultants),
- l'**intensification de l'usage des équipements technologiques** (nomadisme, sollicitations SI, BYOD...).

suite



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Maxi Performance

Cyber sécurité : mythe ou réalité ?



Au-delà de cette transformation des infrastructures de nos entreprises, leur environnement change avec :

- **la modification** profonde et irréversible de nos **méthodes de travail** (télétravail, mobilité, réseaux sociaux...),
- **la dilution des compétences** du fait du nombre toujours plus important d'intervenants techniques et du panel toujours plus large de technologies utilisées,
- **la faible voire l'absence de sensibilisation** et de **prise de conscience** des cyber-risques par nos collaborateurs,
- **le renforcement des obligations légales** au travers de nouvelles réglementations (Paquet télécom...).

Défendre les entreprises contre les menaces aujourd'hui n'est donc pas qu'une question de technologie. Il faut tout autant **se concentrer sur les personnes, les processus, les workflows, les organisations, les clients, les fournisseurs...**

Ces nouveaux risques font peser sur nos entreprises et nos dirigeants de nouvelles **responsabilités**. Leurs conséquences, outre les aspects risques d'image et impacts financiers, peuvent aller jusqu'à la faillite de l'entreprise et la mise en cause de la responsabilité de son management. **La cyber sécurité devient une problématique de direction générale.**

■ Les mesures qui s'imposent...

Chaque entreprise doit donc aujourd'hui déployer l'organisation adéquate afin de **piloter et maîtriser dans la durée ces nouveaux risques technologiques.**

Pour ce faire, elle est dans l'obligation de mener ces actions :

- **identifier et cartographier en amont les cyber-risques** (usurpation d'identité, utilisation frauduleuse de données, fraude au président, accessibilité...),
- **mesurer les impacts potentiels internes et externes** (réputation, disponibilité, économique...),
- **déployer des mesures organisationnelles et techniques concrètes** (identifier, surveiller et protéger ses données, former ses collaborateurs...),
- **anticiper sa communication de crise pour être prête à gérer « la cyber attaque »** à venir... car un jour ou l'autre, celle-ci surviendra !

Au-delà, l'entreprise doit se poser la question des **risques résiduels** ne pouvant être couverts que par une démarche assurantielle. C'est là que les **assurances** dites « cyber » interviennent. Selon le cabinet PAC, seules 15% des entreprises ont souscrit début 2014 ce type de couverture.

Plus de dix assureurs couvrent aujourd'hui en France ces nouveaux risques. L'offre commence à devenir mature et accessible. C'est pourquoi BNP Paribas Rental Solutions intègre cette dimension cyber-assurance dans son offre LeasePark ERP Secure.



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Ils nous font confiance

Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions



Référence française de la location de matériel, Kiloutou a engagé un partenariat durable avec BNP Paribas Rental Solutions. Découvrez le détail de cette collaboration fructueuse à travers l'interview de M. Pierre Creusy...

■ Pourquoi avoir choisi le mode locatif, pour répondre à quels enjeux ?

M. Creusy : Actuellement, chez **Kiloutou**, les produits informatiques sont financés sur **fonds propres**. Cela nous procure une souplesse de gestion de notre parc et engendre des coûts raisonnables.

En revanche, pour les tablettes, en raison de **l'obsolescence** rapide de ces produits, nous avons choisi une solution de financement en location avec un confrère de BNP Paribas Rental Solutions.

Après deux années d'exploitation, nous avons procédé à un **appel d'offres en vue du renouvellement** de notre parc de tablettes. L'enjeu était d'importance : notre parc est **en pleine croissance** et nous avons besoin d'un déploiement sur tout le territoire pour doter nos commerciaux de tablettes 3G afin de réaliser des devis de location de matériel incluant la réservation en temps réel depuis les chantiers.

Cet appel d'offres portait sur le financement, mais aussi sur les **services**, notamment en matière de **gestion des sinistres** et de **recyclage** des matériels **en fin de vie**.

■ Pourquoi avoir choisi le mode locatif, pour répondre à quels enjeux ?

M. Creusy : BNP Paribas est un **partenaire historiquement lié au groupe Kiloutou**. Nous avons tout naturellement mis BNP Paribas Rental Solutions « dans la boucle »... et notre choix s'est porté sur cette entité du groupe.

Cette décision relève de la logique : nous avons bénéficié d'une **offre parfaitement adaptée à nos attentes**, sous forme de location financière, mais aussi d'une proposition totalement en phase avec notre cahier des charges pour la partie **services**.

Bien sûr, **l'aspect « coûts »** a été décisif dans notre décision. La réponse de BNP Paribas Rental Solutions a apporté toutes les garanties à notre Direction Financière, notamment avec des **tarifs très compétitifs**. Mais ce n'est pas tout : la **décomposition** du financement et des tarifs associés, **claire et transparente**, constitue un « plus » déterminant. C'est nettement plus lisible qu'une offre packagée.

■ Quels sont les bénéfices concrets de ce partenariat ?

M. Creusy : Une gestion totalement intégrée du parc de tablettes avec un financement et des services associés, un matériel toujours à la pointe de la technologie, une décentralisation intégrale chez BNP Paribas Rental Solutions : **la solution proposée répond à toutes nos attentes**.

Autre point important : **nous disposons véritablement d'une offre cousue main**. Nous sommes loin des schémas standards : nous avons le sentiment d'avoir été **écoutés** et que l'ensemble des paramètres inhérents à notre société, à nos attentes, a été pris en compte.

Le dispositif mis en place est non seulement très satisfaisant, mais aussi très **adaptable** et **évolutif**. Voilà pourquoi nous étudions la possibilité d'étendre ce type de solution à **d'autres matériels IT**.

Nous sommes nous-même un loueur et le financement d'actifs est notre priorité. Mais lorsque l'on nous propose ce type de réponse **pratique, rentable** et **performante**, cela nous pousse à envisager un déploiement plus important. **À suivre...**



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

[Gestion Plus](#)

[Eco-logique](#)

[Réduction coûts](#)

[Maxi Performance](#)

ILS NOUS FONT CONFIANCE

[Kiloutou un partenariat avec BNP Paribas Rental Solutions](#)

TENDANCES MARCHÉ

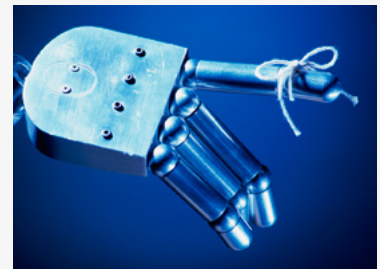
[La robotique, nouvelle technologie de demain !](#)

DANS L'AIR

[Nos prochains points de rencontre](#)

Tendance du marché

La robotique, nouvelle technologie de demain !



Selon une étude du Boston Consulting Group, en 2025, la contribution des robots à l'activité industrielle sera de 25%.

■ La robotique, c'est fantastique !

Les **robots** émergent peu à peu dans notre société, les usines, les entreprises, les hôpitaux... La baisse des prix liés à la robotique est l'une des raisons de cet engouement. Ainsi, un **hôtel japonais** les utilise désormais pour **interagir** avec les clients sur des missions d'accueil, de renseignement, de port de bagages et même de ménage. Pour s'assurer du bon fonctionnement de cette opération, du **personnel « humain »** est bien sûr présent sur place. Autre innovation, en gestation : des chercheurs allemands souhaitent développer des robots volants pour **automatiser les inventaires dans les entrepôts**.

Cette nouvelle technologie **a fait ses preuves** dans le domaine de l'industrie, du nucléaire ou encore dans l'univers des fonds marins. On peut donc être sûr de sa **fiabilité** pour des travaux de précision.

■ Apprendre à vivre avec les robots...

L'**acceptation** des robots dans notre vie est une donnée à ne pas négliger et représente un nouveau défi pour les entreprises. En effet, ces technologies ont une **mauvaise image**, véhiculée notamment par le cinéma. Dans l'imaginaire commun, le robot c'est froid, c'est mécanique, ça se détraque, c'est incontrôlable... le syndrome Frankenstein !

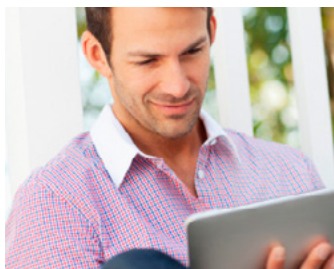
L'idée de remplacer l'homme par les robots inquiète aussi en raison des **pertes d'emploi potentielles**. Aussi, pour faire accepter ces technologies dans le monde du travail, les entreprises devront insister sur **sa vocation à être une aide complémentaire à la main de l'homme et non au remplacement de l'homme par la « machine ultime »**.

À ce propos, dans notre vie personnelle, on voit mal les robots s'occuper de nos enfants et de tout le reste à la maison !

Les freins à lever restent donc nombreux avant que le robot ne trouve sa place, au travail et ailleurs. Une chose est sûre : un jour, ils se **démocratiseront** et se déploieront dans notre vie quotidienne, à l'image des **ordinateurs et mobiles**.

À l'instar du téléphone, on peut même imaginer ne plus pouvoir se passer demain des robots demain. Affaire à suivre...

Pour l'instant ce secteur est considéré par les politiques européennes comme un axe stratégique du développement industriel pour les 20 prochaines années. Selon la commission européenne ce marché atteindrait 100 milliards d'euros d'ici 2020 !



À LA UNE

IMPACT BUSINESS

Gestion Plus

Eco-logique

Réduction coûts

Maxi Performance

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Kiloutou un partenariat avec
BNP Paribas Rental Solutions

TENDANCES MARCHÉ

La robotique, nouvelle
technologie de demain !

DANS L'AIR

Nos prochains points
de rencontre

Dans l'air

Nos prochains points de rencontre



Devenues incontournables pour BNP Paribas Rental Solutions, les soirées du Wine & Business sont l'occasion d'échanger en toute détente, tout en dégustant des vins et des mets d'exception...

■ À noter sur vos tablettes !

Voici les dates des prochaines soirées du Wine & Business :

- Paris, le 15 avril
- Lille, le 22 avril
- Bordeaux, le 19 mai
- Paris, le 20 mai
- Toulouse, le 28 mai

■ Tous au filet, tous à Roland Garros !

BNP Paribas Rental Solutions aura plaisir de partager avec vous les plus beaux matchs de la quinzaine de **Roland Garros** du 24 mai au 7 juin 2015.

Vous souhaitez participer à ces événements ? N'hésitez pas à adresser un email à kevin.ras@bnpparibas.com.

NB : les places sont limitées et soumises à conditions.

■ Ces Salons vous intéressent peut-être...

Vous évoluez sur le marché de la bureautique ? **Graphitec** se déroulera du 9 au 11 juin 2015.
<http://www.graphitec.com>

ERP, CRM, big data, serveurs applications... ces sujets vous intéressent ? Ne manquez pas **Salons Solutions** du 6 au 8 octobre 2015.
<http://www.salons-solutions.com>

L'agencement, la PLV, le Design, les technologies retail font partie de votre business ?
Rendez-vous à **Equipmag** du 21 au 23 septembre 2015.
<http://www.equipmag.com>

Et pour tout savoir sur les tendances de la mobilité, **Mobility for Business**, vous accueillera du 6 au 8 octobre 2015.
<http://www.mobility-for-business.com/>